



Mise en œuvre de l'exercice intrusion/attentat à l'école maternelle

publié le 27/09/2016

Descriptif :

Ressources et éléments de progressivité

Sommaire :

- Références
- Ressources
- Comment s'organise cet exercice ?

Chaque école doit mettre à jour son Plan Particulier de M en Sécurité (PPMS).

Trois exercices PPMS dont un exercice "**attentat intrusion**" seront réalisés lors de l'année scolaire 2016-2017. Un de ces exercices devra être organisé **avant les vacances de la Toussaint, prioritairement celui portant sur "attentat intrusion"**.

● Références

- Circulaire du 29 juillet 2016
- Mise à jour des consignes de sécurité applicables dans les établissements relevant du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche [↗](#)
- Dossier Sécurité Des Ecoles, Collèges Et Lycées Du 24 Août 2016 [↗](#)

● Ressources

Pour aider à la réalisation d'un exercice "attentat intrusion", le secrétariat général à la défense et à la sécurité nationale (SGDSN) a réalisé **un guide** à destination des écoles et des établissements. Des réunions spécifiques ont eu lieu pour accompagner la diffusion du document

Il est essentiel d'adapter ces exercices à l'âge des enfants. **Un guide réalisé par l'académie de Versailles est mis à disposition des écoles maternelles** et élémentaires pour les y aider.



Guide de l'académie de Versailles

 Sécurité des écoles - annexe sur les spécificités liées aux élèves les plus jeunes (PDF de 316.8 ko)
Document proposé par l'académie de Versailles

● Comment s'organise cet exercice ?

○ Préparation de l'exercice

Le directeur d'école se réunit avec les membres de son équipe et éventuellement avec des partenaires extérieurs

(police, gendarmerie, collectivités au besoin) pour définir la date de l'exercice et les conditions de sa mise en œuvre.

Le directeur peut prendre l'attache de l'équipe de circonscription et du référent sécurité écoles et établissements de la DSDEN.

○ Sensibilisation

Le directeur d'école sensibilise l'équipe éducative, les parents.

Il communique la date retenue pour l'exercice et rappelle les consignes à suivre. Il vérifie également que ses équipes sont en mesure de reconnaître le signal d'alerte, les locaux dans lesquels le confinement est possible ainsi que les cheminements conduisant aux sorties de secours en cas de nécessité de fuite.

En école maternelle, le terme choisi pour nommer ces exercices avec les enfants est important.

L'appellation « exercice PPMS attentat/intrusion » n'est utilisable que dans la sphère adulte. On peut par exemple parler d'exercices pour apprendre à se cacher.

○ Réalisation de l'exercice

Le jour de l'exercice, une alarme est déclenchée. Chacun doit donc réagir en suivant une des deux postures identifiées en cas d'attaque : s'échapper ou s'enfermer/se cacher. Dans une même école, les deux postures peuvent être adoptées en fonction de la localisation de chaque classe au moment du déclenchement de l'alerte.

- S'échapper :

*

Deux conditions

- être certain d'avoir identifié la localisation exacte du danger
- être certain de pouvoir échapper sans risque avec les élèves.

Dans tous les cas, il est demandé de :

- rester calme ;
- prendre la sortie la moins exposée et la plus proche ;
- utiliser un itinéraire connu ;
- demander le silence absolu.

Si cette option est choisie, l'exercice ne demande pas que les élèves se rendent sur la chaussée. Ils doivent simplement atteindre les points de sortie le plus rapidement. Il faut en effet éviter tout attroupement et éviter une mise en danger des élèves pendant la réalisation de l'exercice.

A l'école maternelle, s'échapper à l'extérieur de l'école avec de très jeunes élèves nécessite une réflexion à part avec les forces de l'ordre. Les modalités doivent être différentes de celle d'une évacuation et peuvent s'appuyer sur des rituels pour que les enfants suivent les enseignants.

- S'enfermer/ se cacher

Situation 1 : les élèves sont dans les classes

- Rester dans la classe ;
- Verrouiller la porte.

Situation 2 : les élèves ne sont pas dans les classes

- Rejoindre les locaux pré-identifiés les plus sûrs.

Dans tous les cas :

- Se barricader au moyen du mobilier identifié auparavant ;
- Éteindre les lumières ;
- S'éloigner des murs, portes et fenêtres ;
- S'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides ;

- Faire respecter le silence absolu (portables en mode silence, sans vibreur) ;
- Rester proche des personnes manifestant un stress et les rassurer.

A l'école maternelle, il peut être difficile de se barricader et de se cacher dans les classes en utilisant le mobilier de petite taille.

○ Retour d'expériences

L'équipe éducative se réunit pour réaliser un retour d'expérience afin d'identifier les points forts et les points à améliorer, repérés pendant l'exercice.

En classe maternelle, les exercices sont courts et progressifs et se font sous forme de jeux : il faut jouer à "se cacher", jouer au "roi du silence", pour exemple.

Aucun exercice n'inclut l'usage d'armes factices.

Le groupe départemental mission maternelle 79 propose des éléments de progressivité et des ressources pour la mise en oeuvre de l'exercice intrusion/attentat

 [Ressources pédagogiques pour la mise en oeuvre de l'exercice intrusion/attentat](#) (PDF de 81.9 ko)

Ressources et éléments de progressivité proposés par la groupe départemental mission maternelle 79

Contact

Jean Paul

Bernard, CPD

EPS référent sécurité écoles et établissements

Jean-Paul.Bernard@ac-poitiers.fr



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.